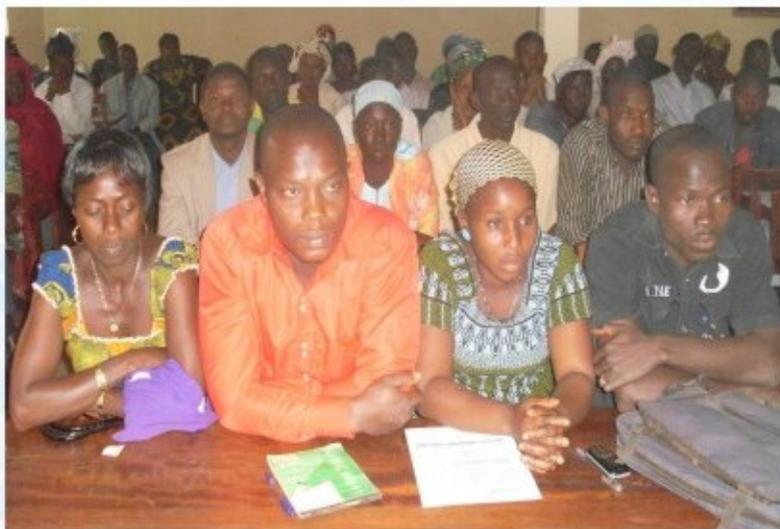




REPUBLIQUE DE GUINEE

# UN ENVIRONNEMENT ELECTORAL APAISE POUR LES LEGISLATIVES

## **ENGAGEMENT DES JEUNES**



*Sur financement de l'USAID et du Fonds de Consolidation de la Paix à travers le PNUD*

**Edition 2012**

# I- INTRODUCTION

Dans le cadre de son programme d'appui à des élections transparentes et crédibles à travers une participation accrue des femmes, des organisations de la société civile et des partis politiques, l'Institut Nationale Démocratique (*National Democratic Institute – le NDI*) a organisé des tables rondes itinérantes des jeunes issus des partis politiques et des organisations de la société civile, dans les cinq (05) communes de Conakry et les sept (07) régions administratives, et dans certains lycées et universités de la République de Guinée.

Ces tables rondes avaient pour objectif, d'offrir des espaces d'échanges et de sensibilisation des jeunes sur leurs rôles et responsabilités pour des élections pacifiques, inclusives et transparentes avec une participation plus significative de la jeunesse guinéenne.



Les principaux thèmes débattus ont porté sur : la tenue des élections législative apaisées avec une participation accrue des jeunes, la contribution des jeunes à ces élections, le refus de la manipulation et de l'instrumentalisation, la promotion d'une jeunesse responsable.

**A cette occasion, le NDI a rappelé que la jeunesse doit être une jeunesse d'espoir et d'espérance pour la liberté et la démocratie. Elle doit rester digne, car une jeunesse digne est une jeunesse qui gagne et elle ne devrait pas être les marionnettes de l'arbitraire.**

Le présent document intitulé « **Guide pour la jeunesse** » présente la déclaration des jeunes lors des tables rondes organisées par le NDI en collaboration avec la Commission de Suivi du Code de Bonne Conduite. Il a pour but d'amener les jeunes de Guinée à adopter **un comportement citoyen et responsable avant, pendant et après les élections législatives**, en vue d'éviter toute violence à l'occasion des élections législatives que le peuple de Guinée souhaite de tous ses vœux.

## II- CONTEXTE POLITIQUE ET ELECTORAL

La méfiance persistante entre les partisans des deux camps en lice au second tour de l'élection présidentielle de 2010 a exacerbé les divisions ethniques et régionales, alors que le pays se prépare pour des élections législatives afin de mettre fin à la transition politique ouverte en 2008 suite au décès du Président Lansana Conté.

Ces élections auraient dû se dérouler six mois après l'élection présidentielle de novembre 2010, malheureusement, le manque de consensus entre les acteurs politiques sur la conduite de ces élections, a favorisé le report successif de la tenue du scrutin. Cet état de fait a exacerbé la tension politique entre le pouvoir et l'opposition.

Pour les élections présidentielles, les observateurs notent que les partis politiques s'étaient focalisés sur les intérêts ethniques et régionalistes pour consolider leur influence plutôt que d'aborder des questions d'intérêt national.

En ce qui concerne les élections législatives, les acteurs politiques affichent des positions divergentes sur la manière de conduire le processus électoral. Notamment les questions achoppent autour de la **CENI** et du fichier électoral.

En vue de favoriser la création d'un climat apaisé, pouvant conduire à des élections crédibles, pacifiques, inclusives et **sans violence en Guinée**, le **NDI** en collaboration avec l'**USAID** et le **PNUD (Fonds de Consolidation de la Paix)** a organisé des tables rondes itinérantes avec des jeunes des partis politiques et de la société civile. Cette initiative vise entre autre à :

- ✍ Amener les jeunes à une participation de qualité au processus de finalisation de la transition et au renforcement de la cohésion sociale et de la paix ;
- ✍ Faire comprendre aux jeunes les enjeux des élections législatives pour la démocratie en Guinée et la nécessité d'une participation massive responsable et qualitative ;
- ✍ Amener les jeunes à mieux maîtriser les dispositions du code de bonne conduite des partis politiques ;
- ✍ Sensibiliser les jeunes sur leur rôle et leur responsabilité dans les partis politiques et les différentes organisations de jeunesse ; et
- ✍ Amener les jeunes à faire des propositions concrètes, objectives, responsables en termes de contribution pour la non -violence et des élections apaisées.

### III- METHODOLOGIE DES TABLES RONDDES AVEC LES JEUNES LEADERS DES PARTIS POLITIQUES ET DE LA SOCIETE CIVILE



Pour l'atteinte des objectifs, la méthodologie a consisté à créer un climat de collaboration franche pour favoriser une expression libre et participative, autour des différentes thématiques, favoriser une approche responsable et plurielle des jeunes représentants des partis politiques et des organisations de la société civile.

Le choix des jeunes aussi bien des partis politiques que des organisations de la société civile a obéi à la dynamique locale avec les représentations dans les structures de base.

Les différents thèmes ont été animés à travers des échanges participatifs et interactifs par les représentants de la Commission de Suivi du Code de Bonne Conduite des partis politiques et des membres du comité des sages des 04 régions naturelles de la Guinée, avec bien entendu l'appui technique du NDI.

Les différents exposés ont été suivis des débats enrichissants et civilisés pour écouter et prendre en compte les différentes préoccupations des jeunes. C'est au terme des débats, que le projet de déclaration est présenté aux jeunes pour son amendement et son adoption finale. Dans la plupart des localités, les tables rondes ont connu aussi la participation très remarquable des autorités déconcentrées et décentralisées.

## IV- CONTENU DES TABLES RONDES

Au cours de ces différentes tables rondes, des thèmes riches et variés qui tiennent compte du contexte sociopolitique et des préoccupations des jeunes ont été abordés. Il s'agit notamment :

-  Les enjeux des élections législatives et la contribution de la jeunesse ;
-  Les vertus de la paix et les conséquences des violences ;
-  Les dispositions du code de bonne conduite des partis politiques ;
-  Comment, selon les jeunes, les violences de l'élection présidentielle 2010 pourraient être évitées lors des législatives ;
-  Comment les jeunes peuvent-ils contribuer à assurer et renforcer la cohésion sociale et la paix en Guinée ;
-  Comment chaque entité entend-t-elle restituer les échanges et les résolutions de la table ronde ;
-  Le rôle de la jeunesse dans la prévention et la gestion des conflits ; et
-  L'acceptation des diversités ethniques.

## V- SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES SÉANCES D'ANIMATION

Localité	Date	Nbre participants	Nbre femmes	Nbre partis politiques	Nbre participants des partis politiques	Nbre OSG	Nbre des medias
Conakry (Dixinn)	22 octobre	61	17	16	31	14	5
Boké	27 octobre	74	16	20	45	11	1
Kindia	27 octobre	65	28	18	40	16	1
Conakry (Ratoma)	5 novembre	72	23	21	34	19	3
Mamou	14 décembre	67	15	12	31	18	2
Labé	14 décembre	50	13	10	19	18	3
Conakry (Ratoma)	28 janvier	84	22	16	35	23	7
Farannah	8 février	70	13	7	21	25	4
N'Zérékoré	8 février	90	40	24	68	9	3
Kankan	14 mars	100	30	11	32	32	5
Conakry (Matoto)	30 mars	74	20	17	31	21	4
Conakry (Kaloum)	20 avril	72	24	13	27	24	8
<b>TOTAL</b>		<b>879</b>	<b>261 (29.7%)</b>	<b>48 partis uniques</b>	<b>414</b>	<b>214 OSC uniques</b>	<b>46</b>

## - LISTE DES PARTIS POLITIQUES AYANT PARTICIPE AUX TABLES RONDES

*RPG, UFDG, RGUD, NFD, UPG, PUP, PRG-RDA, GPT, PR, UPR, UDG, APG, GECEI, PEDN, RDIG, CDP, UFD, NGR, PPDDG, PNR, UFC, UFR, AGUINO, PGRP, RDR, PLUS, RGP, PTS, ADPG, Djamaa, GND, LCC, PSDG, ARG, GRUP PDA, FUDEC, RPD, PUDIG, GRUP, GECEI, UPR, UFC, RGUD, RGP, GPT, PPG, PPRG, PDG-RDA.*

## - Participation des Organisations de la Société Civile

Localités	<i>Nom et nombre d'organisations de la Société Civile.</i>
<b>DIXINN</b>	<b>14</b> (Guinée Education Développement, AREDI-Guinée, DJP, AJEC, AJAD, CAJ, AJDC, LAF, APID-Guinée, Racine de Guinée, AIDE-Guinée, RAJGUI, IJAL-Guinée, Etrange rencontre).
<b>KINDIA</b>	<b>16</b> (AGE, Chemin de l'avenir, AGUIBEF, ADSK, AMJS, MJC, AJADAP, CONAJEC A, KANIA mélodie, AE, BPS, CVDSM, CAEF, AJAK, Wouribougui, ANN).
<b>BOKE</b>	<b>11</b> (CEFODES, KAF, CLDSC, CPIOSE, AIDE-GUINEE, AEJF, COMAB, AJDD, CADI-Boké, AJPED, JD).
<b>RATOMA</b>	<b>19</b> (RELAIS, AHS, ATMAC, AGSEP, AG-Production, MOJAD-Guinée, ASEG, IDAD, RAJ-GUI, ETRANGE RENCONTRE, AJAG, AJPESS, UDEKO, JCAEG, REFPHDD, MARCOM, CLUB DES FEMMES D'ACTION, TPC, AJFPGF).
<b>LABE</b>	<b>18</b> (COJEL-SIP, JUD, SDC, OGDH, UVGD, VAAC, AGUIFPEG, APOG, INTER-SYNDICAL, APROGEJ, UJAADD, RJMG, Musée du Fouta, FONGDD-Labé, AJUPE, OGDH, RPPCANIMA).
<b>MAMOU</b>	<b>18</b> (CAM, CAFODED/Guinée, CONASOC, "3A", AJDD, ADEV, Maison Mère, AJGN, CAJEM, AFFDDM, CPSOC, APPAM, DAJAM, AJIR, CECOJE, OGDH, AJES, AHD).
<b>MATAM</b>	<b>24</b> (AJEC, ADB; TPC, COPAG; LAGUIDEV, Jeunesse Royale MoJeGui, CCOSC, JAG, RASGUI, ANPOND, AJDC, AJEC, AREDI, CONAJEG, LAGUIPV, COJEL ; PAID, CAJEG, AJSEG, AJSEG, AGUIVF, CEM, COOPAG).
<b>FARANAH</b>	<b>24</b> (UJEMA, UGMAF, APRAPE, AJDS, AJEERAF, APEDRU, APIC, APDR, AVDR, OVDR, AJVODEF, AJSH, CJA, AJDF, AJES, AJERAT, ADEPG, AJUDR, AJFLEF, CJD, APSA PCE, AJADT, APROED). AJPDF).
<b>N'ZEREKORE</b>	<b>9</b> (MOJEPAG, ADINAMO, A/Malonomies, OSSEAL, CONASOC, ASASPI, ACC, CREJAD-GF, ASNABO).
<b>KANKAN</b>	<b>10</b> (AGUIDI, AGUIPAH, AFEV-Guinée, AFIDEC, AJFPEF, APIF, CAJEG, Green HandAction, JADE/Guinée, PPHT) UDIBEK, AFEDD, AJR, AVDG, PBEF, SOJADD, TTUJK, ACIA-AT, ADAP Guinée, AGIL, AJEERAB, CGPD, COJEDE/Guinée, Comité Genre et équité, UJPPSG, AJB, AJRASK, ALERGuinée, CJEA, CWC, JUG, VEL).
<b>MATOTO</b>	<b>21</b> (FAR, VC, EDAG, AJEDIM, AJDDM, OSD, AGUIBEJ, AJAD, CNAG, AJED, CIADEC, COJELS-CIP, AJPDG, SC, ANJ, UNEEP-Guinée, ODAD, CAG, JENAG,
<b>KALOUM</b>	<b>24</b> (CAL, EG, LAF, AJAP, AJADIG, AJCST, RG, SERE, MOUNAS, SERENANO, AGUIVF, CAK, CAT, SREDJONTA, UDEC, CCR/K, CAG, RASGUI, MOJEGUI, PYRAMIODETOMBO, AJEC, CEM, AJDT, COJECO, ASNAVIE).

*L'amour de la Patrie et le respect de l'Etat de Droit, la tolérance, le pardon et l'acceptation mutuelle de tous les Guinéens sans distinction d'appartenance, la participation effective des jeunes à la prise de responsabilité, les dispositions du Code de Bonne Conduite relatives à la non violence, ont été les principaux enseignements tirés de ces différentes tables rondes.*

## **Au titre des recommandations, les participants ont suggéré entre autres de:**

- ✍ Eduquer les militants et sympathisants des partis politiques à l'esprit de civilité face aux symboles de la République ;
- ✍ Dynamiser le soutien éducatif et la coopération entre tous les jeunes Guinéens par l'organisation de table ronde globale; Mettre en place un mécanisme de financement compétitif en faveur des ONGs de jeunesse pour promouvoir les valeurs démocratiques et Communiquer sur les enjeux des législatives en Guinée;
- ✍ Vulgariser le Code de Bonne Conduite sur toute l'étendue du territoire;
- ✍ Multiplier ces genres de rencontre.
- ✍ Inciter les leaders politiques à défendre leur projet de société ; et
- ✍ Inviter les leaders politiques, les coordinations des sages et les élus locaux à participer aux prochaines tables rondes.



La Conseillère au Programme de l'USAID avec le Directeur NDI à sa droite

# VI- DÉCLARATION DES JEUNES



**L**a Guinée a écrit les plus belles pages de la lutte héroïque des Peuples Africains pour leur indépendance et leur dignité. Nous, les jeunes, sommes très fiers de cette Guinée que nous n'avons certes pas connue mais qui est racontée ici et ailleurs, partout dans le monde.

Nos aînés et nous-mêmes, avons vécu une parenthèse

moins glorieuse avec la succession des régimes militaires mal préparés à la gestion du Pouvoir. Dans un sursaut, le Peuple de Guinée a décidé de fermer cette parenthèse en s'inscrivant résolument dans la voie de la démocratie.

L'avènement de la 3<sup>ème</sup> République avec l'élection d'un Président de la République, au mois de novembre 2010, fait renaître chez les Peuples d'Afrique et d'ailleurs, l'espoir d'une Guinée retrouvée, celle qui avait été à l'avant-garde de la lutte pour l'émancipation des peuples africains épris de paix et de justice.

*Nous, jeunes des partis politiques et de la société civile de la République de Guinée ;*

**Conscients** du rôle majeur que nous avons joué lors de l'accession de notre pays à l'indépendance nationale le 02 octobre 1958, et fort de notre participation active aux différents mouvements pour le changement politique, économique et social en Guinée notamment lors des revendications de janvier-février 2007, du 23 décembre 2008, et du 28 septembre 2010 ;

**Fer de lance**, acteurs réels et potentiels de la Nouvelle Guinée ;

**Conscients** de la responsabilité que nous assigne l'histoire du continent ;

**Déterminés** à redonner au Peuple de Guinée sa fierté, et à faire de la démocratie et l'exercice des libertés fondamentales un acquis irréversible de notre peuple ;

**Convaincus** que la plus grande richesse de l'Afrique en générale et de la Guinée en particulier est la jeunesse de sa population, et que par la participation pleine et active de celle-ci, la Guinée peut surmonter en grande partie les difficultés auxquelles elle est confrontée ;

**Conscients également** de l'appel lancé à Bamako en 2005 par les organisations des jeunes pour la promotion et le renforcement des capacités de la jeunesse, pour la facilitation de son accès à l'information en vue de lui permettre de jouer le rôle qui lui est dévolu en tant qu'agent dynamique de la gouvernance et de la prise de décisions ;

**Prenant acte** de la Charte africaine de la jeunesse adoptée lors de la 7<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence de l'Union Africaine tenue le 02 juillet 2006 à Banjul (Gambie) ;

**Engageons** nos dirigeants politiques à respecter scrupuleusement le Code de bonne conduite des partis politiques de Guinée qu'ils ont librement signé ;  
Engageons nos forces vives et nos Institutions républicaines à se mobiliser pour la réussite des élections législatives, et toutes les autres consultations électorales à venir, la sauvegarde de la paix civile et l'unité nationale ;

### **Nous engageons nous-mêmes :**

-  à refuser toute forme d'instrumentalisation, de manipulation et de récupération politicienne avant, pendant et après les élections ;
-  à renoncer à toute forme de violence pour exprimer nos opinions pendant ce cycle électoral ;
-  à faire (*à travers l'expression de notre vote*), la promotion des gens compétents, honnêtes, de probité et de conviction ;
-  à prendre part pleinement aux devoirs du citoyen y compris le vote, la prise de décision et la gouvernance ;
-  à promouvoir la tolérance, la concorde, le dialogue, la consultation et le respect des autres sans distinction aucune d'âge, de race, d'ethnie, de couleur, de genre, de capacité, de religion, de statut ou d'affiliation politique ;
-  à **défendre la démocratie, l'Etat de droit et tous les droits de l'homme ainsi que les libertés fondamentales** ;
-  à promouvoir une culture de volontariat, de protection des droits humains, ainsi que la participation aux activités de la Société Civile ;
-  à promouvoir le patriotisme, l'unité et la cohésion entre les jeunes de Guinée ;

**Réaffirmons avec force notre attachement à l'esprit et à la lettre du Guide de Bonne Conduite de la Jeunesse Guinéenne en période électorale.**

*Signature de la déclaration  
par les jeunes de la Région  
administrative de N'zerekoré  
(08 février 2012)*



# VII- QUELQUES DISPOSITIONS DU CODE ELECTORAL

## *Electeur, inscription, mode de scrutin et juge électorale en Guinée*

Sont électeurs, tous les guinéens âgés de 18 ans révolus au jour de la clôture de la liste électorale jouissant de leurs droits civils et politiques, nonobstant les dispositions de l'article 444 du Code Civil, et n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévu par la législation en vigueur	Article 3
L'inscription sur une liste électorale est un devoir pour tout citoyen remplissant les conditions légalement requises	Article 6
Nul ne peut être candidat aux élections à l'Assemblée nationale, s'il n'est pas présenté par un parti politique légalement constitué.	Article 128 alinéa 2
Chaque député est représentant de la Nation toute entière. 1/3 des Députés est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Les deux tiers (2/3) des Députés sont élus au scrutin de la liste nationale à la représentation proportionnelle. Sur ces listes, au moins, <u>un quota de 30% est réservé aux femmes. Celui-ci doit concerner l'ordre d'inscription sur la liste.</u>	Article 129
Dans les conditions et délais fixés par l'article 33 alinéa 2 de la Constitution, tout candidat au scrutin peut contester la régularité des opérations électorales sous forme d'une requête adressée au Président de la Cour Constitutionnelle.	Article 184
La Cour constitutionnelle examine et tranche définitivement toute réclamation et statue souverainement, sur la régularité de l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale.	Article 167
<b><i>Comment attribuer les sièges après les élections législatives ?</i></b>	
<b><u>Au scrutin de liste nationale à la représentation proportionnelle</u></b> 1- On divise le nombre total des suffrages exprimés par le nombre de Députés à élire; 2- Autant de fois ce quotient est contenu dans le nombre des suffrages obtenus par une liste, autant celle-ci obtient de candidats élus; 3- les sièges restants à pourvoir sont attribués à la liste bénéficiant du plus fort reste. <b><u>NB : En cas d'égalité de voix, le siège restant est attribué à la femme candidate ou, à défaut, au plus jeune candidat.</u></b>	Article 130
<b><u>Au scrutin uninominal à un tour</u></b> , est élu le candidat ayant obtenu la majorité simple des suffrages exprimés. En cas d'égalité de voix, le siège est attribué au candidat le plus âgé.	Article 131

## VIII- CONCLUSION

**L**e présent engagement des jeunes est une contribution pour aider la jeunesse guinéenne à mieux cerner et jouer ses rôles et responsabilités dans le cadre de l'organisation et de la tenue d'élections législatives inclusives, libres, pacifiques et transparentes.

Le NDI, à travers le présent engagement, invite la jeunesse guinéenne à une « *spiritualité* » en période électorale. La spiritualité ici n'est pas nécessairement une dévotion religieuse mais une attitude intérieure qui éclaire et guide la décision d'agir avec responsabilité et dans la paix. Elle est un état d'esprit qui adhère aux valeurs d'intégrité, de civilité, de liberté et responsabilité, de prudence et discernement, du bien commun, de tolérance et de courage, pour que les élections législatives en Guinée soient comme une célébration populaire, une sorte de messe nationale de laquelle, les perdants tout comme les vainqueurs sortiront dans la joie d'avoir des représentants du peuple, dévoués au bien de tous, et agir ensemble la main dans la main pour flétrir à jamais la violence électorale en Guinée.

Le NDI/Guinée saisit l'opportunité du présent engagement des jeunes, fruit des tables rondes itinérantes des jeunes des partis politiques et des organisations de la société civile dans les 5 communes de Conakry, dans les 07 régions administratives, et dans les lycées et Universités pour adresser ses sincères remerciements aux autorités nationales, notamment au Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune, aux Gouverneurs des 07 régions administratives de la Guinée, aux Préfets et Maires pour leur soutien indéfectible, aux partis politiques, aux organisations de jeunes et de la société civile pour leur participation qualitative, à l'USAID et au PNUD pour leurs disponibilité et appui constants.

**Pour que vive la Guinée  
réconciliée, unie et prospère !**



Le Directeur Résident entouré des membres de la Commission de Suivi du Code et du Cadre de Concertation des Filles et Femmes des Partis Politiques à la Table ronde de Labé



**"La Démocratie n'est jamais une oeuvre achevée,  
c'est un appel a un effort inlassable"**

John F. Kennedy